

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 04 Avril à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Philippe-Jacques BLESBOIS à Marylise FOIDART  
Hugues DEVAUX-MARKOV à Jean-Jacques MARTEIL  
Françoise HENRIQUEZ à Arlette BUZARE  
Mme Annaïg MESTRIC à Christian GUEGUEN

*Secrétaire :* Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	28 Mars 2024
Date de l'affichage	29 Mars 2024
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

**2024 26      Affectation des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement 2023**

*Rapporteur :* P. Jacqueminot

Aux termes de l'instruction budgétaire et comptable M14, l'assemblée délibérante doit, après l'arrêt des comptes, procéder à l'affectation du résultat des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice écoulé.

Le compte administratif laisse apparaître :

- Un excédent de clôture à la section de fonctionnement de **6 987 045,30 €**
- Un déficit de clôture à la section d'investissement de **- 559 076,78 €**

Il est demandé aux membres du conseil municipal :

Pour la section de fonctionnement :

- D'affecter à la section d'investissement (c/1068), pour couvrir son besoin de financement, une part du résultat de clôture de la section de fonctionnement, soit **1 984 000,00 €**
- De reporter le solde de cet excédent en section de fonctionnement au Budget Primitif 2024, soit **5 003 045,30 €**

Pour la section d'investissement :

- D'y reporter le déficit d'investissement d'un montant de - **559 076,78 €**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 21 mars 2024,

**DECIDE :**

Pour la section de fonctionnement :

- **D'AFFECTER** à la section d'investissement, pour couvrir son besoin de financement, une part du résultat de clôture de la section de fonctionnement, soit **1 984 000,00 €**
- **DE REPORTER** le solde de cet excédent en section de fonctionnement au Budget Primitif 2024, soit **5 003 045,30 €**

Pour la section d'investissement :

- **D'Y REPORTER** le déficit d'investissement d'un montant de **559 076,78 €**

**Adopté par 24 voix pour et 9 abstentions (LE GROGNEC Pierre-Yves, DECROIX Guy, LOISEL Isabelle, KERDEKHUE Régis, BASTIER Bernard, MORIO Estelle, DEMANGEON Chantal, LEMARCHAND Didier, SALVAR Jean-François).**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 5 Avril 2024  
Le Maire,  
Joël DANIEL

